



## COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU 26 Avril 2023 (Comité Directeur et Animateurs)

### Membres présents :

Catherine Fedrigo, Evelyne Couchet, Evelyne Grand, Jeannine Pyanet, Gérard Bobivsky, Michel Lacroix, Claude Jeandenans, Jean-Pierre Meyer, Denis Pyanet, Jean-Yves Paget, Michel Travailot.

### Membres absents, excusés :

Christine Chauvin, Ninette Jeunet, Marie Werner, Francine Treuvev, Éliane Melet, Anne-Marie Duval, Daniel Petite.

### Ordre du Jour :

- Préparation Journée de convivialité
- Consultation en vue d'augmentation de la licence 2023/2024
- Dématérialisation de la prise de licence 2023/2024
- Assemblée Générale en septembre
- Questions diverses

### COMPTE-RENDU :

- **Journée de convivialité :**

La journée de convivialité est fixée au jeudi 29 juin 2023 au Centre aéré de Champagnole, à partir de Midi avec possibilité de rester le soir. Pour cela, une participation de 10 € sera demandée à chaque convive.

Comme l'an dernier, Gérard B. commandera les jambons. La RSC s'occupera d'acheter les boissons, le pain et divers (nappes, serviettes, etc.). Cette année, le Club offrira le fromage.

Les inscriptions se feront au mois de juin et seront bloquées une semaine avant, soit le mercredi 21 juin. Vous trouverez le questionnaire sur le site pour vous inscrire.

- **Augmentation de la licence 2023/2024 :**

La Fédération augmente ses tarifs. La part de la FFRS passe de 20 à 26 €, celle du CORERS de 1 à 2 € et celle du CODERS 39 de 3 à 5 €. Ceci nous fait une augmentation de 9 € au total de la part fixe, qui s'élève désormais à 33 € au lieu de 24 € jusqu'alors.

La RSC se voit donc dans l'obligation de fixer l'adhésion 2023/2024 à 40 €.

- **Dématérialisation de la prise de licence 2023/2024 :**

Dès le mois de juin, la FFRS mettra en place la dématérialisation de l'Adhésion dans plusieurs départements. Ce système sera opérationnel dans le club de Champagnole courant septembre. Nous devons donc nous inscrire par Internet en nous connectant au site FFRS360 via notre numéro de licence comme identifiant avec paiement par carte bancaire. Il sera toujours possible de payer par chèque.

Les personnes non informatisées ou peu à l'aise avec l'informatique pourront s'inscrire auprès du Président pour cette année à venir.

Il ne sera plus demander de certificat médical.

La FFRS supprime la limite d'âge donc toute personne disponible lors des activités proposées est susceptible de s'inscrire.

**Date de l'Assemblée Générale :**

Après la réservation de la salle par notre président, l'Assemblée Générale est fixée au Vendredi 1<sup>er</sup> Septembre 2023 à 14 h à la salle des Combettes.

L'invitation et les pouvoirs seront sur le site courant Août.

- **Questions diverses :**

Sur demande de plusieurs participants , il est décidé d'acheter quelques paires d'haltères pour la section Gymnastique.

**La séance est levée à 16h30.**

**Le Président, Michel Lacroix**

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Lacroix', written over a horizontal line.

**La secrétaire, Jeannine Pyanet**

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Pyanet', written over a horizontal line.